



Assemblée Générale extraordinaire de la section du Chablais Vaudois

Le jeudi 26 janvier 2017 à 20h00 à Ollon, hôtel de ville, salle du Conseil.

Compte rendu

Excusés : Catherine Flütsch, Nicolas Biffiger, Marie Ciompi, Martine Gerber, Ambre Tofaj, Léonard Studer

Présents : Neil Kirby, Alain Dériaz, Louis Goy, Lionel Bileci, Maurice Reymond, Tania Allenbach, Stéphanie Genoud, Martine Sculati, Susanne Jungclaus Delarze, Serge Paccaud, Philippe Ranc, Samuel Obi, Elisabeth Bastide, Annick Chambet, Jean-François Theubet, Françoise Goy, Pierre-Yves Pièce Anne –Catherine Bovel.

Invitée : Rachel Carnal

1. Adoption de l'ordre du jour : l'ordre du jour tel que déroulé ci-après est accepté à l'unanimité
2. Approbation du PV de la dernière assemblée générale

Le PV a été publié sur le site des Verts il y a plusieurs mois. Il n'en est pas demandé lecture. Le Président propose que le PV soit approuvé, proposition acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

3. Présentation des candidat(e)s pour l'élection cantonale du district d'Aigle

Le Président rappelle le cadre : Le Grand Conseil est constitué de la manière suivante :

Arrondissements	Chefs lieux	Députés à élire
<u>Aigle</u>	Aigle	9
<u>Broye-Vully</u>	Payerne	8
<u>Gros-de-Vaud</u>	Echallens	8
Jura-Nord Vaudois	Yverdon-les-Bains	17
Lausanne	Lausanne	31
<u>Lavaux-Oron</u>	Bourg-en-Lavaux	12
<u>Morges</u>	Morges	16
<u>Nyon</u>	Nyon	19
<u>Ouest lausannois</u>	Renens	14
Riviera-Pays-d'Enhaut	Vevey	16
Total canton		150

Pour le district d'Aigle : Actuellement 5 députés de droite, 2 socialistes et 1 verte (total 8). L'objectif des Verts du Chablais est de maintenir notre siège ET dans la mesure du possible soutenir un 4^{ème} siège pour la « gauche ».

Élection du Grand Conseil et du Conseil d'État (1er tour) du 30 avril 2017 - dates à retenir

- 13 mars à 12h00, dernier délai pour le dépôt des listes
- 13 mars à 12h15, tirage au sort du numéro des listes
- 16 mars à 12h00, dernier délai pour le dépôt des apparentements et conjonctions de listes
- 17 mars 2017, dernier délai pour d'éventuelles corrections des listes
- 18 avril 2017, dernier délai pour la réception du matériel de vote
- 30 avril 2017, élection du Grand Conseil
- 01 juillet 2017, début de la nouvelle législature cantonale

L'objectif du comité est de présenter une liste la plus attrayante possible afin de maximiser nos chances de conserver ce siège de député. Les critères qui ont été retenues est la diversité, géographique, équilibre des genres et des gens d'âges différents.

Chaque Candidat préalablement annoncé se présente brièvement en mettant l'accent sur ses motivations :

1. BASTIDE Elisabeth, Villeneuve, conseillère communale, 44 ans, 2 enfants, travail au CEPM, son programme : aménagement du territoire, mobilité et réduction du trafic.
2. BIFFIGER Nicholas (absent) conseiller communal à Aigle, 57 ans, ancien Président du Conseil communal, juriste de formation, travaille dans le groupe BCV
3. BILICI Lionel conseiller communal à Aigle, son programme : DD, mobilité. Il est très motivé à défendre ce siège pour les Verts
4. GERBER Martine (absente) Bex, travail à la protection de la jeunesse, puis travail pour l'EVAM, possède une exploitation agricole BIO à Gryon
5. GOY Françoise, Aigle, 58 ans, 3 enfants, enseignante au gymnase de Burier
6. KIRBY Neil, Ollon Conseiller communal, 49 ans, 2 enfants, expert financier, son programme : mobilité douce, énergie, biodiversité.
7. REYMOND Maurice ex conseiller communal Aigle, 69 ans 2 enfants, assurance social, retraité et disponible, souhaite pousser les jeunes à s'engager en politique. Il note qu'il est rentré exprès d'un cours linguistique en Angleterre pour cette réunion.
8. STUDER Léonard (absent), conseiller communal à Villeneuve, conseiller interne à la ville de Lausanne, son programme : accéder à un futur convenable pour tous
9. TOFAJ Ambre (absente) Villeneuve, formation en cours, Petite enfance, monitrice de gymnastique, son programme : amélioration de la vie de chacun

Soit 3 personnes de Villeneuve, 4 d'Aigle 1 de Bex et 1 d'Ollon. 4 femmes et 5 hommes.

Le Président demande si d'autres personnes présentes souhaitent être rajoutées à la liste ? M. Pierre-Yves Pièce déclare sa volonté de se porter candidat et se présente brièvement :

10. Pierre-Yves Pièce : Bex informaticien indépendant et animateur du Sentier du Sel.
Son programme : Limiter l'usage de nos ressources, mobilité

Philippe Ranc demande la position de la sortante Mme Susanne Jungclaus Delarze. Le Président explique que Mme la Députée a clairement exprimée qu'à son avis il y avait trois voies possibles pour elle, soit :

1. qu'elle arrête de suite pour donner la prime au sortant (option 1) ou
2. se présenter et ne faire qu'une partie de la législature (option 2) ou
3. ne pas se présenter du tout (option 3).

Sa préférence allant clairement à l'option 3. Mme la Députée confirme brièvement l'exactitude de ces propos en insistant qu'elle apprécie beaucoup son travail de députée ainsi que la collaboration avec le Parti, mais qu'elle souhaite focaliser ses forces à son exploitation viticole.

S'ensuit une discussion. Après quelques échanges et pour faciliter les échanges, le Président prie Susanne Jungclaus Delarze de quitter brièvement l'assemblée. Elle est accompagnée de Rachel Carnal.

Lors de la discussion ouverte et franche qui s'ensuit, certains membres expriment le doute que la liste ainsi constituée ait la capacité de sauvegarder le siège. Un autre élément est le fait de respecter la volonté de notre Députée. Le sujet du respect des candidats qui se sont déjà présentés est également abordé. Lorsque plus personne ne souhaite prendre la parole le Président propose de voter sur le texte suivant : « L'assemblée demande à Susanne Jungclaus Delarze d'accepter de prendre la tête de la liste et de soutenir ainsi notre volonté de conserver le siège pour les Verts. » Le vote à main levée sur ce texte donne le résultat suivant : 11 oui, 2 non, 4 abstentions

Susanne Jungclaus Delarze est rappelée. Le Président lui communique la demande de l'assemblée et elle accepte en remerciant l'assemblée de sa confiance.

Suite à ce retournement de situation, M. Pierre-Yves Pièce retire sa candidature.

Le Président propose de traiter les points 4 & 5 ensemble, proposition acceptée par l'Assemblée. En effet, Il s'agit de définir l'ordre dans lequel les candidats apparaîtront sur la liste. Un vote par bulletin secrets est organisé pour définir la liste et l'ordre. A cet effet, deux scrutateurs sont nommés par l'assemblée : il s'agit de Mme Annick Chambet et Monsieur Jean-François Theubet

4. Approbation des candidat(e)s par l'AG

5. L'ordre des candidats dans la liste

Suite au vote, le résultat se présente comme suit :

1. Susanne Jungclaus Delarze, Ollon

2. Lionel Bileci 102 Aigle,

3. Léonard Studer 101 Villeneuve,

4. Elisabeth Bastide 92 Villeneuve,

5. Neil Kirby 79 Ollon,

6. Nicolas Biffiger 76 Aigle,

7. Martine Gerber 66 Bex,

8. Françoise Goy 43 Aigle,

9. Maurice Reymond 37 Aigle,

10. Ambre Tofaj 30 Villeneuve,

11. Pierre-Yves Pièce 22 Bex.

Soit 2 personnes de Villeneuve, 4 d'Aigle 1 de Bex et 2 d'Ollon. 4 femmes et 5 hommes.
L'assemblée félicite les candidats par acclamation.

6. Délégation d'autorité

Le Comité demande que l'AG délègue l'autorité d'éventuellement apporter des modifications à la liste au Comité : cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Apparentements de listes

Le Comité propose d'apparenter notre liste à la liste des Socialistes et à celle du POP. En procédant de cette manière, le Comité estime que nous maximisons les chances de faire

passer 4 candidats de « gauche ».

L'assemblée accepte cette proposition de la manière suivante : 16 oui, 1 non, 1 abstention

8. Divers et propositions individuelles :

1. Désignation de l'équipe de campagne / Organisation de la campagne. Il s'agit de choisir le chef de campagne qui ne doit pas nécessairement être un candidat. Les tâches comprennent des réunions hebdomadaires à Lausanne et l'organisation des « events » pour se faire connaître et faire valoir nos qualités. Il doit rapporter l'avancement au Comité. **Léonard Studer** se met à disposition de la section pour effectuer cette mission. Les personnes suivantes se manifestent pour participer à la campagne et soutenir les candidats : Susanne, Louis, Annick, Lionel, Neil, Maurice, Elisabeth, Anne-Catherine et Alain
2. Infos sur les affiches et les panneaux : une commande de 20 affiches de B. Métraux et 10 affiches de chaque thème de campagne a été passée. Il s'agit d'affiches à coller sur panneaux. Un après-midi à Verchiez sera organisé pour coller ces affiches, après lequel nous ferons une raclette.
3. Le Président informe les candidats qu'ils doivent s'organiser pour les photos de campagne rapidement. Ces photos sont faites ces prochains samedi à Lausanne.
4. Financement de notre section : selon les statuts l'AG doit « fixer les règles générales de rétrocessions des émoluments perçus par les élus locaux ». Pour l'instant rien n'est prévu : le comité vous propose de procéder de la manière suivante dès 2017 :
 - a. Les élus aux Conseils communaux versent 50 CHF par année (100 CHF pour les membres des commissions permanentes)
 - b. Les municipaux versent 5% des revenus nets provenant de leur activité politique
 - c. Les députés au Grand Conseil ne versent rien compte tenu de leurs contributions aux finances des Verts du canton

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

9. Clôture de la réunion

D'autres interventions des membres n'étant pas demandées, le Président clôture la séance et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié au café au rez de chaussée.